



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ALIMENTATION, LA NUTRITION ET LE CLIMAT (SNANC)

L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques



PNR Luberon – septembre 2025 - Mérindol

Calendrier d'élaboration de la SNANC

Fin 2022 :
élaboration de la
méthode (DGAL,
DGS, CGDD) et
saisine du CNA et
HCSP

Avril-mai 2023 :
évaluation et
structuration des
propositions

**Juillet 2023 –
mars 2025 :**
**validation
interministérielle**
du projet de
SNANC

Été 2025 :
publication de la
SNANC



Avril 2023 : avis
du **CNA** et du
HCSP sur les
orientations de la
SNANC



**Juin 2023 - juillet
2023 :** rédaction
du projet de
SNANC

**Mars 2025 – avril
2025 :** mise en
consultation
auprès du **CNA**,
CNS, **CNTE**, **CNLE**,
et consultation
publique



Le contenu de la SNANC

- **Mettre en place une politique de l'alimentation interministérielle couvrant les enjeux de santé et d'environnement, et l'orienter pour garantir un accès à une alimentation saine et durable en agissant sur les environnements alimentaires et l'évolution des régimes et des comportements alimentaires.**

Une structuration en quatre axes :

- 1. Assurer une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et agir à celle des territoires**
 - 2. Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables**
 - 3. Accompagner les comportements et les régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement**
 - 4. Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires**
-

Quelques actions systémiques phares de la SNANC

Pour agir sur des environnements alimentaires plus sains et durables en restauration collective, distribution et restauration commerciale et dans les territoires, informer sur les modes de production et l'impact environnemental, et plus largement sur l'alimentation durable et favorable à la santé.

- ✓ **Imposer dans la loi la transparence des pourcentages d'achats de produits « durables et de qualité »** dans les achats annuels des distributeurs et de la restauration commerciale.
 - ✓ **Poursuivre l'accompagnement de la restauration collective vers l'atteinte des objectifs existants**, en particulier à travers un accompagnement financier pour les cantines rurales et en assurant l'exemplarité de l'État à travers la mise en place du plan de transformation écologique de l'État.
 - ✓ **Faire des **PAT** des leviers de transition des territoires**, en renforçant de manière systémique leurs critères de labellisation, sur l'ensemble des dimensions (économie, environnement, justice sociale et santé).
 - ✓ **Améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale de l'aide alimentaire** et soutenir les projets locaux de solidarité (Programme « Mieux manger pour tous »)
 - ✓ **Renforcer le dispositif de contrôle du cadre législatif applicable à la lutte contre le gaspillage alimentaire** par la mise en place de contrôles coordonnés chez les différents opérateurs concernés.
 - ✓ **Communiquer et sensibiliser sur une alimentation « saine et durable »** intégrant l'ensemble des dimensions associées identifiées dans le cadre de la SNANC
-

Les objectifs chiffrés de la SNANC

- Diminuer de **30 %**, par rapport à 2015, la **prévalence du surpoids, dont l'obésité chez les enfants et les adolescents**, et diminuer de **20 %** la prévalence du surpoids, dont l'obésité chez les enfants et les adolescents issus de **familles défavorisées**, conformément à la Stratégie nationale de santé 2023-2030 ;
 - Viser une cible de **12% de consommation de produits bio en valeur** et en moyenne pour l'ensemble de la population sur l'ensemble des circuits de consommation ;
 - Atteindre l'objectif **d'au moins 80 % du territoire couvert par des Projets Alimentaires Territoriaux labellisés niveau 2** avec des critères renforcés sur les différentes dimensions de l'alimentation durable et favorable à la santé (économique, sociale, environnementale et de santé) ;
 - Tendre vers **plus de 30 % la part de fruits et légumes dans l'offre de l'aide alimentaire** ;atteindre le nombre de **3 000 communes bénéficiaires de l'aide à la tarification sociale** ;
 - Tendre vers la **disparition de l'insécurité alimentaire**;
 - Atteindre l'objectif d'achat **d'au moins 50 % de produits « durables et de qualité »**, dont **au moins 20 % de produits bio**, en restauration collective publique et privée.
-

Restauration collective et SNANC

Pour tous les restaurants collectifs, publics ou privés, en gestion directe ou en gestion concédée (environ 80 000 restaurants)

Approvisionnement en produits durables et de qualité

- 50 % de produits D&Q* dont 20% de produits bio
- **2024. 60%** de viandes et poissons D&Q* santé et Etat : 100%

Diversification des sources de protéines

- **si > 200 couverts/j** : plan pluriannuel de diversification de protéines
- **Scolaire** : menu végétarien hebdo.
- **Etat** : quotidien si choix multiples

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- diagnostic et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- **si > 3000 repas/j** convention de dons avec association(s) habilité(s)

Information des usagers

- Affichage permanent de la part des produits D&Q* dans le restaurant
- Campagne annuelle d'info de la part des produits D&Q*

Réduction du plastique

- **2025** : - 6ans / scol / périnatal : **Interdiction contenants alimentaires plastiques**
- **2025**. Contenant à emporter réutilisable ou recyclables

* D&Q = durables et de qualité

**Politique Prioritaire du
Gouvernement (PPG)**
accompagnement et suivi
territorialisé



ma cantine

**RAPPORT ANNUEL AU
PARLEMENT**

Restauration collective et SNANC - PACA

	Région Provence- Alpes-Côte-d'Azur	National
Etat des lieux et cibles du nombre de cantines inscrites		
Nombre de cantines inscrites fin 2022	1 341 (22,4%)	NC
Nombre de cantines inscrites fin 2023	2 724 (45,5%)	NC
Nombre de cantines inscrites fin août 2025 / cible 2026	4 178 (69,7%)	56 458 (64,2%)
Cible 2026 (nombre total de cantines)	5 991	88 000
Etat des lieux du nombre de télédéclarations		
Nombre de cantines ayant télédéclaré en 2024/nombre de cantines inscrites	1 667 / 2 724 (61,2%)	17 030
Nombre de cantines ayant télédéclaré en 2025/nombre de cantines inscrites	2 806 / 4 178 (67,2%)	(33 797 / 56 458 (59,9%)
Etat des lieux de l'atteinte des objectifs EGalim pour l'année 2023 (sur cantines télédéclarées)		
Pourcentage de cantines ayant atteint les objectifs EGalim	17%	24%
Pourcentage moyen de produits bio (2023)	13%	12%
Pourcentage moyen de produits durables et de qualité (dont bio) (2023)	29%	27%

Accompagnement Co'Alim

- Veille informative
- Diffusion d'outils de gestion
- Environ 1600 courriers signés des 6 préfets de départements envoyés aux cantines non identifiées comme inscrites
- Webinaires d'appui à l'inscription, la télédéclaration, au financement
- Accompagnement des restaurants inter-administratifs en région
- Financement de l'animation de réseaux de cantine mis en place par les PAT
- Financement d'un forum régional approvisionnement de la restauration collective

Projet Alimentaire territorial et SNANC

Diagnostics agricole, alimentaire, précarité alimentaire

Plan d'actions opérationnelles pour répondre à des problématiques locales :

- **la production agricole** : le foncier agricole, l'installation d'agriculteurs, la structuration de filières, la transition agroécologique...
- **la transformation** des produits agricoles
- **la distribution** : la logistique, l'approvisionnement de la restauration collective, les circuits-courts de proximité ...
- **l'accès à une alimentation de qualité pour tous** (lutte contre la précarité alimentaire), l'éducation alimentaire à la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La prise en compte de l'alimentation en Santé-Environnement
- la gastronomie et la culture culinaire

Un outil systémique à l'échelle d'un territoire

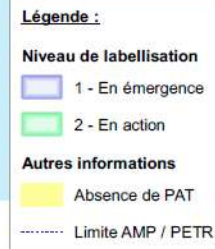
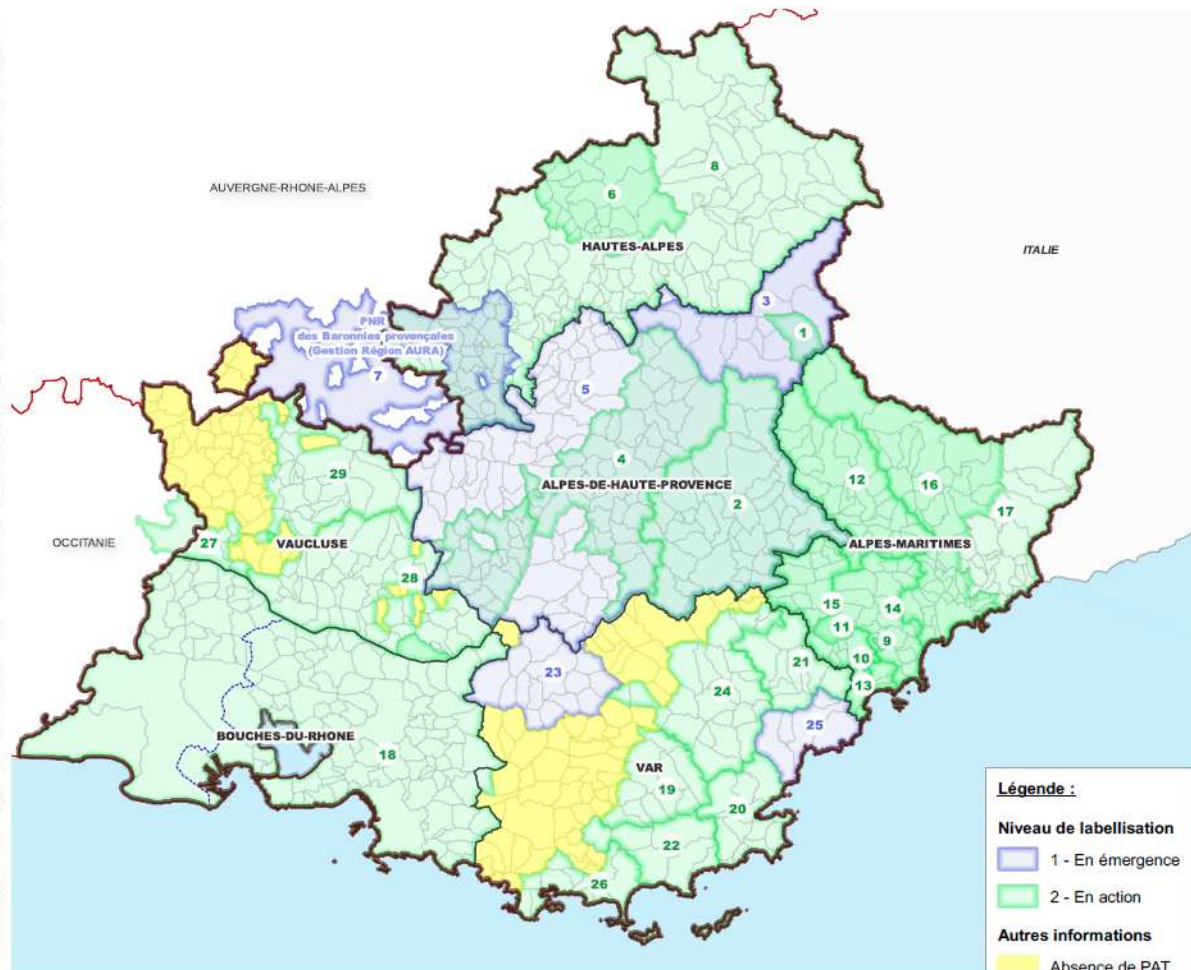
Dispositif de reconnaissance ministérielle

Implication volontaire des acteurs du territoire et gouvernance partagée
rapprochements, échanges et mutualisations, solutions concertées



Les 29 Projets Alimentaires Territoriaux en région PACA (2025) par niveau de labellisation

niveau	dep	porteur de projet	n°
1	04	CC Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon	③
1	04	Département 04	⑤
1	05	PNR des Baronnies Provençales	⑦
1	83	CC Provence Verdon	⑳
1	83	CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	㉕
2	04	Commune de Jausiers	①
2	04	CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	②
2	04	CA Provence Alpes Agglomération	④
2	05	CC Champsaur Valgaudemar	⑥
2	05	Département 05	⑧
2	06	Commune d'Opio	⑨
2	06	Commune de Mouans-Sartoux	⑩
2	06	Commune de Saint Vallier de Thiey	⑪
2	06	CC Alpes d'Azur	⑫
2	06	CA Cannes Pays de Lérins	⑬
2	06	CA de Sophia Antipolis	⑭
2	06	CA Pays de Grasse	⑮
2	06	Métropole Nice Côte d'Azur	⑯
2	06	Département 06	⑰
2	13	Métropole Aix Marseille Provence (AMP) et Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR)	⑱
2	83	CC Coeur du Var	㉑
2	83	CC du Golfe de Saint-Tropez	㉒
2	83	CC du Pays de Fayence	㉓
2	83	CC Méditerranée Porte des Maures	㉔
2	83	CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	㉖
2	83	Métropole Toulon Provence Méditerranée	㉗
2	84	CA Grand Avignon	㉘
2	84	PNR du Lubéron	㉙
2	84	PNR du Ventoux	㉚



1:1 500 000

En 2025, en PACA
29 PAT niveau 1 ou 2
Reconnus par le MASA

2024, année charnière :
=> passage de nombreux
PAT au niveau 2

Au 1^{er} avril 2024 :
17 PAT de niveau 2
12 PAT de niveau 1

2025, année de transition :
=> Majorité de PAT en niveau 2

Au 1^{er} juin 2025 :
24 PAT de niveau 2 (83%)
5 PAT de niveau 1 (17%)

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE-D'AZUR

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'alimentation

Sources : DRAAF PACA - 05 février 2025 / ©IGN : AdminExpress®

DRAAF PACA / Pôle Politique de l'alimentation

10/06/2025

Les fonds MASA mobilisés depuis 2024 pour la mise en œuvre des actions opérationnelles des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

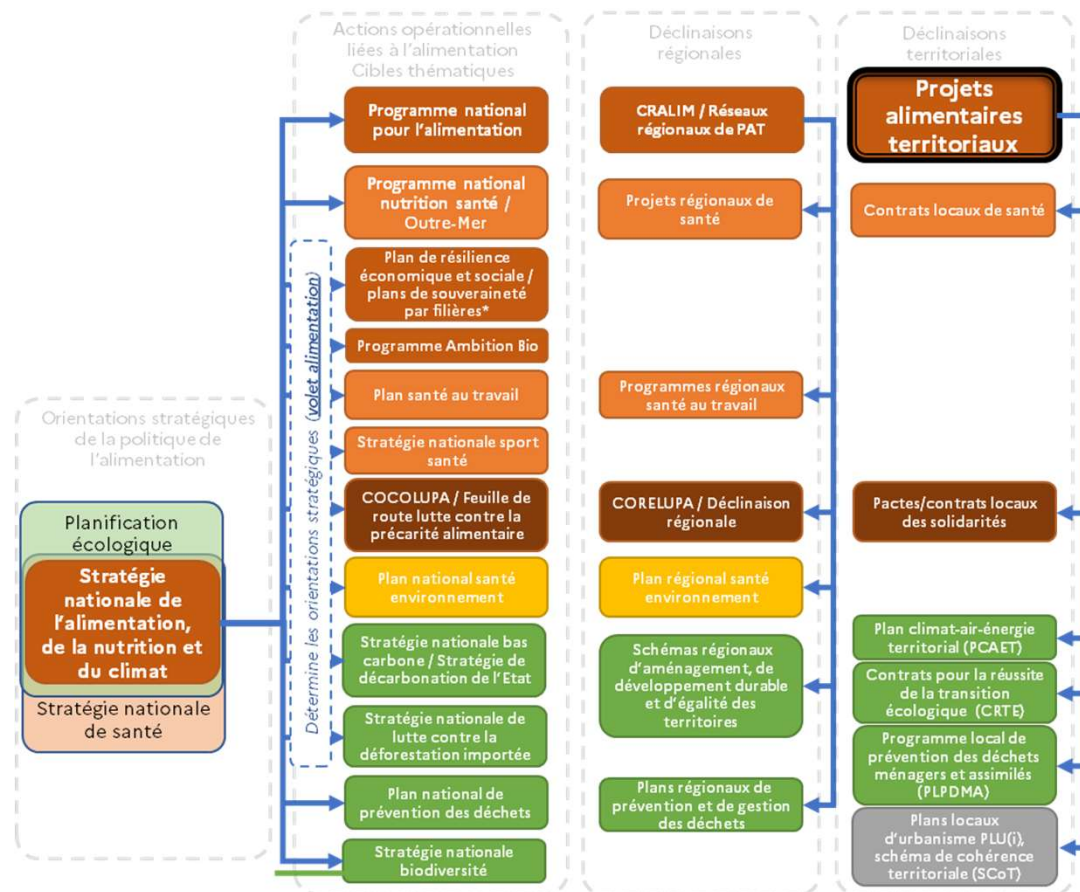


- En **2024** : 20 millions au national consacrés aux PAT et **911 000 € pour PACA** avec 8 projets lauréats de l'AAP Planification écologique
 - 5 projets appuyés sur le budget régional **DRAAF pour 200 000€**
- En **2025** : 10 millions au national consacrés aux PAT et **569 351 € pour PACA**
=> 7 dossiers déposés, instruction en cours
- En **2026** : enveloppe encore inconnue

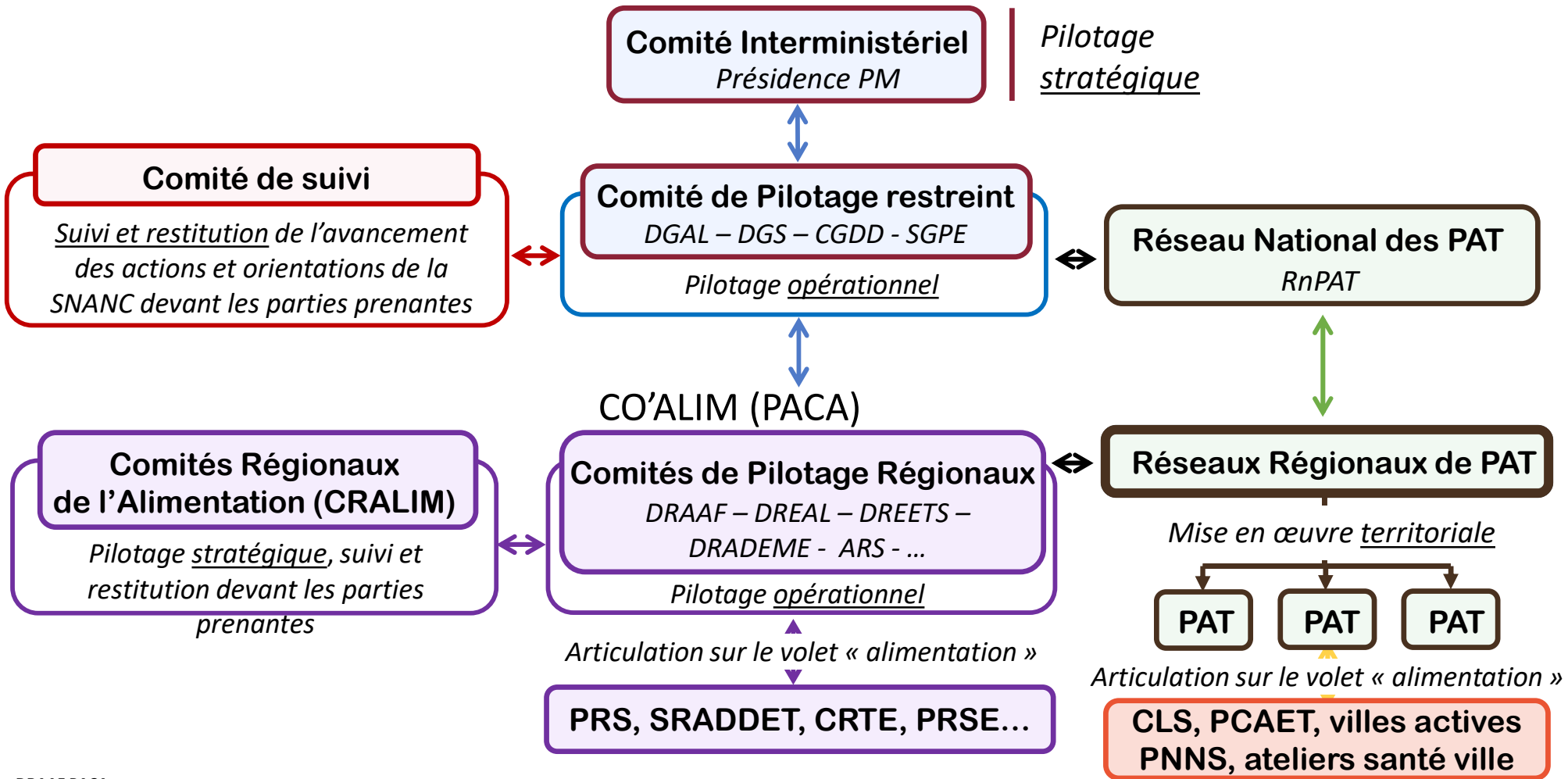
Ce dispositif est associé à d'autres dispositifs également en appui aux PAT comme le soutien à l'émergence de nouveaux PAT (PAT de niveau 1), afin de poursuivre le déploiement de PAT sur l'ensemble du territoire national : **en PACA, 2 nouveaux PAT depuis 2024 : ECAA (83) et CCVUSP (04)**

L'essentiel

- Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)
- **Objectif** : déterminer les orientations stratégiques de l'ensemble des plans/programmes liés à l'alimentation, pour un cadre commun et des actions cohérentes (économie, environnement, santé, social) ;
- **Déclinaison régionale** : Comité régionaux de l'alimentation (CRALIM) qui assurent la cohérence des politiques régionales sur les enjeux alimentaires ;
- **Déclinaison territoriale** : PAT, qui assurent cette cohérence pour les politiques territoriales, avec une approche concertée et systémique.



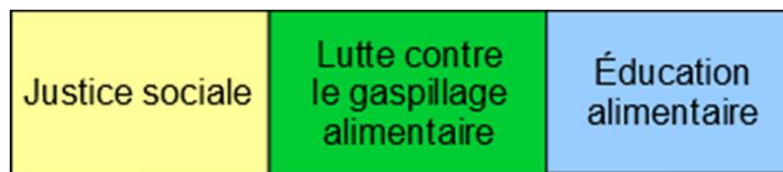
Gouvernance de la SNANC



Les réseaux régionaux en appui aux thématiques du PNA en Provence Alpes Côte d'Azur



3 axes thématiques du PNA



Animatrice : Sandrine FAURE
sandrine.faure-zarattin@orange.fr



Animatrice : Manon PULLIAT
mpulliat@sud.lacoopagri.coop



Animatrices : Hélène MILAN (CRES)
helene.milan@cres-paca.org
Claire PIERRARD (GRAINE)
clairepierrard@grainepaca.org

2 leviers transversaux



Animatrice : Christel FRAN CART
cfrancart@maregionsud.fr

Des plateformes collaboratives thématiques (Intr'ADEME) associées :

- **Alimentation durable** charlie.chauffert@mouans-sartoux.net (poste relais ADEME)
- **Lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire** mpulliat@sud.lacoopagri.coop
- **Lutte contre la précarité alimentaire** sandrine.faure-zarattin@orange.fr

Accès sur demande
d'inscription auprès
des animatrices

460 PAT recensés au national sur France PAT



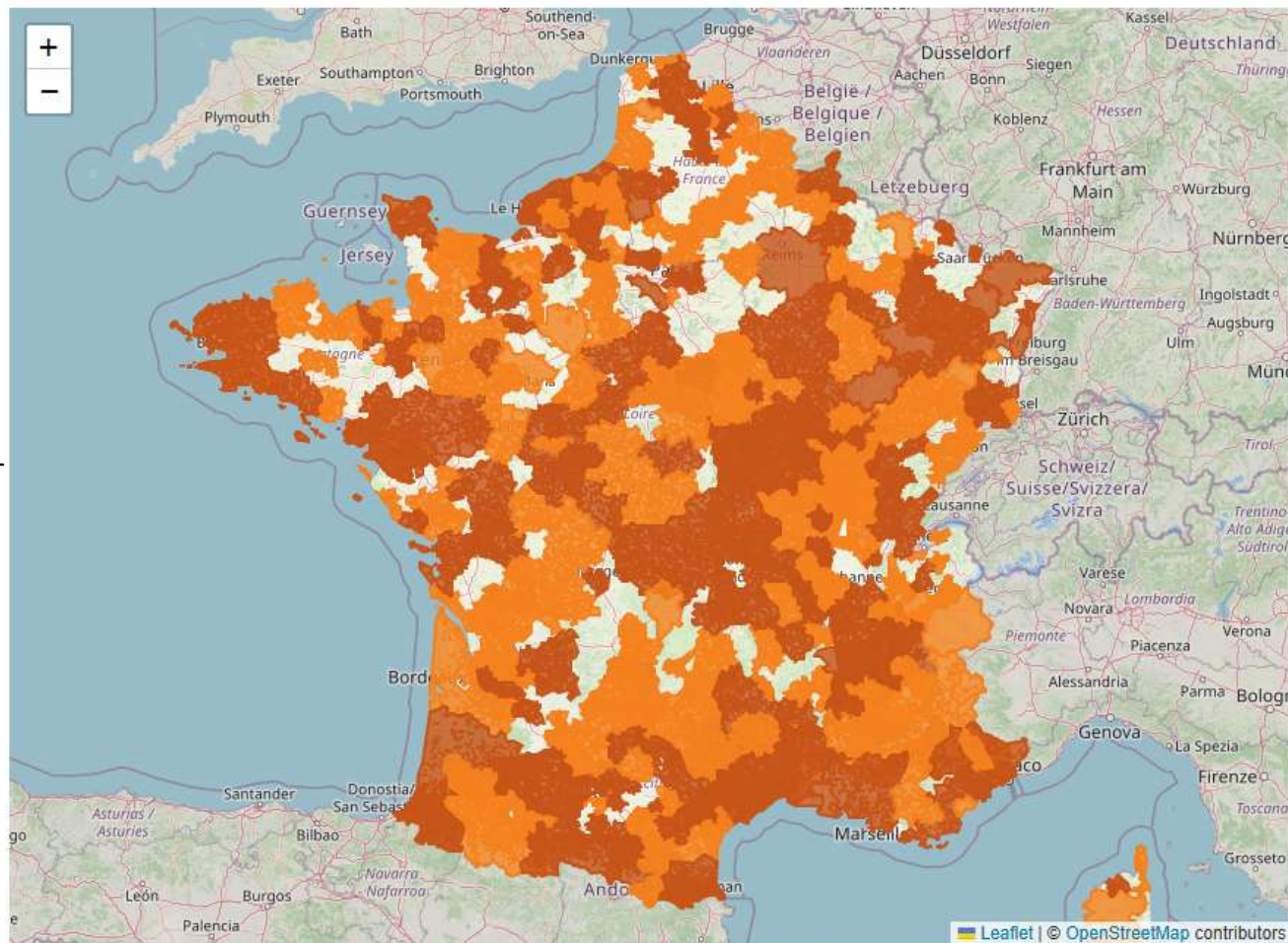
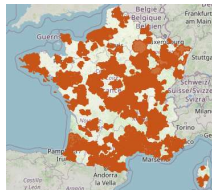
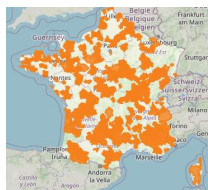
France PAT, le portail du réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux

<https://france-pat.fr/>

- Des webinaires
- Une boîte à outils
- Des contacts
- La fiche de son PAT à compléter et mettre à jour
- Les fiches des 459 autres PAT à consulter

244 PAT niv 1 (53%)

216 PAT niv 2 (47%)



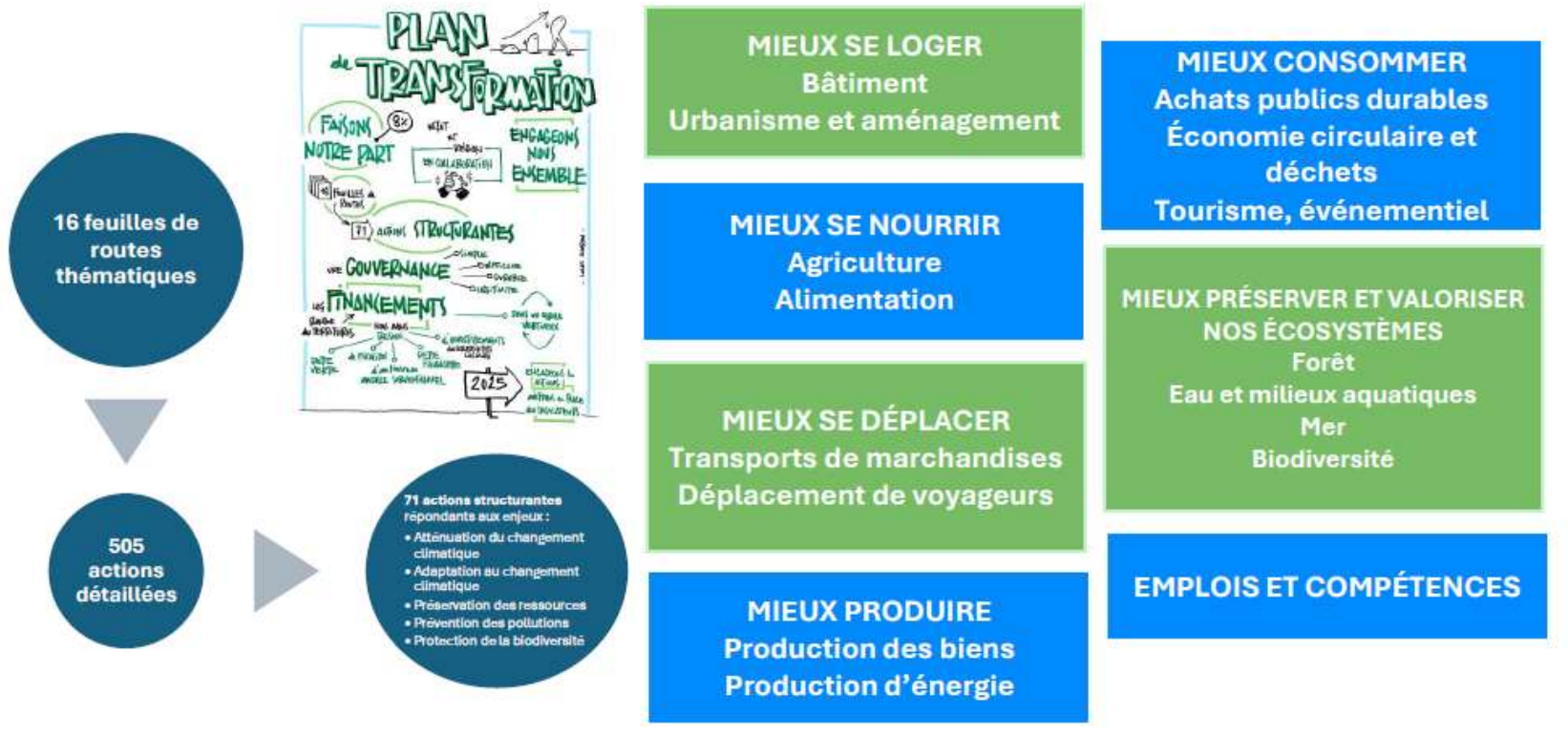
DRAAF PACA / Pôle Politique de l'alimentation

● Labellisation Niveau 1

● Labellisation Niveau 2

10/06/2025

Le plan de transformation écologique et énergétique en résumé



Feuille de route

ALIMENTATION

4 actions structurantes

16 actions à déployer dès
2025

Juin 2025 :
13/16 actions
déployées

Favoriser la mise en place de la loi **EGAlim** en **restauration collective**

En 2025 :

- Promouvoir l'achat les **légumineuses**, les produits **bio** et l'approvisionnement **direct**
- Promouvoir la **végétalisation des assiettes et la consommation de viandes et poisson de qualité et durable**
- Dispositif cantines à 1 euro
- Développer le programme lait et fruits à l'école pour financer l'approvisionnement en produits sous SIQO

Développer le « **local** » dans les circuits de distribution et en restauration hors foyer

En 2025 :

- Promouvoir les produits sous **SIQO** et développer le label **100% valeurs du Sud**
- Déployer les **PAT** sur l'ensemble du territoire régional et aider à la structuration des **filières durables et locales**
- Investir sur des outils de **transformation** des produits agricoles locaux
- Expérimenter et organiser la **transformation des produits de la mer**
- Permettre l'accès à des **épiceries sociales et solidaires** de proximité accessibles à tous

Promouvoir une **alimentation durable** et responsable par la **communication et l'éducation**

En 2025 :

- Mettre en place des actions **grand public** pour promouvoir une alimentation durable
- Former **des éducateurs** au goût et à l'alimentation durable
- Mettre en place des actions d'éducation au goût et à l'alimentation durable pour le **public scolaire**
- Mise en place des actions éducatives dans le cadre de **PLFE**

Encourager la **sobriété écologique** de la chaîne alimentaire en luttant contre le **gaspillage** et en accompagnant la **filière déchets**

En 2025 :

- Promouvoir la pratique du **don, du glanage et de l'achat et valorisation de produits agricoles et alimentaires « hors normes »**, pour réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'accès à tous à des produits sains et durables
- Favoriser la mise en place d'expérimentation autour de **caisses locales de l'alimentation**
- Encourager la mise en place d'actions de lutte contre le **gaspillage alimentaire** et de réduction de l'usage des **plastiques en restauration collective**